

213**DQ5**Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204

Objet: Questionnement -- Commission du BAPE

-----Message d'origine-----

De : St-Onge, Mathieu (BAPE)**Envoyé :** 12 juillet 2005 13:31**À :** Bérard, Olivier**Objet :** Questionnement -- Commission du BAPE

Bonjour,

En référence aux projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et de réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand, la commission du BAPE chargée de l'examen de ces projets désire obtenir l'information suivante :

- Est-ce que des projets de réserves aquatique ou de biodiversité peuvent se réaliser sur des territoires dont la tenure est mixte tout en excluant de l'aire protégée les terres privées que l'on retrouverait à l'intérieur du territoire mixte ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Sincères salutations,

Mathieu St-Onge, analyste

Service de l'expertise environnementale

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable 2e étage

Québec (Québec) G1R 6A6

Téléphone : (418) 643-7447 #523 ou 1-800 463-4732 #523

Télécopieur : (418) 643-9474

www.bape.gouv.qc.ca